

Nous du Nouveau parti démocratique avons agi de manière constructive.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Je rappelle au député de Lévis (M. Fontaine) que depuis l'automne 1984, nous avons produit un document intitulé *Canada illimité*. Ce document offre des opinions et des analyses réfléchies sur la conjoncture économique. Il propose des solutions très concrètes et précises au pire problème du Canada: le chômage. Nous avons ensuite envoyé en mission un groupe de travail sur la jeunesse et nous avons produit un document positif qui fait des recommandations au gouvernement. Il y a eu le rapport *Enquête fiscale 86* où nous soumettons des mesures concrètes au gouvernement au sujet d'un régime fiscal plus équitable permettant une meilleure répartition des richesses. Pendant ce temps, les conservateurs, les bras croisés, ne cessent de répéter qu'ils ont confiance dans le secteur privé. Ils doivent avoir appris par coeur dès la maternelle que le secteur privé est le moteur de l'économie. Ils le répètent aussi machinalement que des robots. Aux prochaines élections, les Canadiens vont s'en souvenir et ils vont congédier les robots.

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

M. le vice-président: M^{me} McDougall, appuyée par M. Hnatyshyn, propose que le projet de loi C-99, portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la troisième fois et adopté. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

M. Benjamin: Avec dissidence.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

Des voix: Dix-sept heures.

M. le Président: Comme il est 17 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures, le lundi 14 avril, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 16 h 59.)